

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 32

Rubrik: Contrôle des films cinématographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX GRANDS FILMS COMIQUES !

DEUX PROGRAMMES A GROSSES RECETTES !

Bout de Chou

avec **BACH, Pierre BRASSEUR**, etc.,
dont la Cinématographie Française écrit :

« Les films où paraît Bach sont assurés d'un grand succès, tant sa sympathique personnalité s'impose à tous. Il est ici dans un de ses meilleurs rôles, et ce film, sans grossièretés, basé sur une bonne situation de comédie, spirituellement dialogué, représente un effort dans la formule du film comique. »

Donc deux films comiques d'une action continue, qui feront le délice de vos spectateurs et votre satisfaction, parce que ces films complèteront certainement parmi ceux qui vous procureront vos meilleures recettes de la saison prochaine.

Location : R. STEFFEN

Chaussée Mon-Repos, 26 • LAUSANNE • 26, Chaussée Mon-Repos

PRODUCTION LUX, PARIS

TÉLÉPHONE 27.686

Son Excellence Antonin

avec **Raymond CORDY, Josette DAY, André BERLEY**, etc.,
dont Choisy écrit :

« Le scénario amuse. L'interprétation est menée avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur. »

Le Conseil fédéral et le Cinéma

3 juillet. Une date mémorable, puisque, pour la première fois, nos très hautes Autorités ont daigné vouer au cinéma en Suisse une attention favorable ne se traduisant pas par de nouveaux impôts destinés à nous étrangler.

Donc, les principales personnalités du monde cinématographique, touristique et artistique ont eu au Palais fédéral un premier échange de vues, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Etter. Voici d'ailleurs le communiqué officiel remis à l'issue de cette importante réunion :

Mercredi 3 juillet a siégé au Palais fédéral une conférence convoquée par le Département fédéral de l'intérieur, en vue de discuter de la situation actuelle du cinématographe suisse.

Diverses sections de l'administration fédérale, les conférences de directeurs cantonaux de police et de l'instruction publique, les organisations de production, de financement, de location et de projection de films, une série d'associations culturelles suisses, de sociétés artistiques et littéraires, etc., étaient représentées.

M. Etter, conseiller fédéral, qui dirigeait les débats, déclina dans une allocution initiale le but de la conférence qui, dans le domaine du cinématographe, par une coopération de tous les groupements intéressés au film et par le travail commun organique entre l'initiative privée et l'Etat, conduira à un ordre qui apparaît nécessaire tant au point de vue économique qu'au point de vue national et culturel. La création d'une chambre du film fédérale doit servir à ce but.

L'écrivain Max Frickart a relevé que les conditions précaires du cinématographe suisse entravent l'essor d'une industrie aussi importante au point de vue national. La population suisse entière et tous les milieux du cinématographe devraient résoudre en étroite collaboration ce problème d'une haute importance. Il s'agit de créer un art cinématographique qui soit l'expression de notre particularisme. Le film suisse

devrait posséder une note qui corresponde à notre nature. Il doit être intéressant pour le monde. Ce n'est qu'à ce moment qu'il aura un succès financier.

Une discussion utile et animée suivit cette conférence, discussion qui s'engagea notamment autour de la question de la création d'une industrie cinématographique suisse propre et du côté culturel du problème du cinématographe.

Tous les participants approuvèrent la création d'une chambre fédérale ou office du cinématographe et souhaitèrent une prompt réalisation de cette idée.

Le Département de l'intérieur instituera tout d'abord une commission d'étude. De plus une première sous-commission aura à examiner le côté économique et financier du problème. Une deuxième sous-commission s'occupera du côté culturel et scientifique de la question.

Il faut rendre hommage à M. le conseiller fédéral Etter pour la façon remarquable avec laquelle il a conduit les débats de cette première conférence. Ainsi le verbiage a été réduit dans de fortes proportions.

Et maintenant, il s'agit d'entrer dans la pratique. Chacun a son petit projet constructif ; plusieurs assistants, par contre, voyant déjà une menace à l'horizon, se demandant quelle sera la meilleure torpille.

Si tôt les vacances terminées, il est à souhaiter que l'on ne tardera pas à déployer une activité intense pour la réalisation d'une idée splendide. Faisons confiance à M. le conseiller fédéral Etter pour mener à bien la lourde tâche qu'il vient d'entreprendre. Souhaitons-lui de s'entourer de collaborateurs compétents, impartiaux, désireux d'arriver au but le plus tôt possible et dans les meilleures conditions. Pour réussir une pareille entreprise, il faut des hommes actifs et non des rêveurs.

La troupe de cinéastes français vient de passer huit jours dans un grand hôtel de Vevey. C'est ainsi que les Veveysans eurent le privilège de voir dans leur ville plusieurs excellents artistes français tels que Larquey, Valentine Tessier, Alice Tissot, Pauley, Jean Weber et le metteur en scène de Limur.

De nombreuses vues ont été prises dans la région, notamment aux Pléiades et au Mont Pélérin. Une scène importante a été jouée dans le jardin du pensionnat « La Romande », à côté du Grand Hôtel. Ce furent les jeunes pensionnaires qui firent la figuration. Elles s'y entendirent, paraît-il, à merveille et comblèrent de satisfaction le metteur en scène qui déclara n'avoir jamais trouvé, dans sa carrière, des amateurs jouant avec autant de naturel.

Nelson qu'avant de partir la troupe fut l'objet d'une charmante réception des autorités de la ville et qu'acteurs et opérateurs se déclarèrent enchantés de leur séjour, se promettant de revenir le plus tôt possible sur la côte romande dont ils venaient de « découvrir les beautés », selon le mot de Limur, le metteur en scène.

La III^{me} Exposition internationale d'art cinématographique à Venise

Tous ceux qui profiteront du splendide voyage à Venise pourront aller visionner les plus grandes productions cinématographiques du monde entier. En effet, voici les films qui ont été notifiés jusqu'au 15 juillet pour la III^{me} Exposition internationale d'art cinématographique, à Venise :

Allemagne. — « Triomphe de la volonté », production Leni Riefenstahl ; « Hermine et les sept galants hommes », production Terra Film, régie Frank Wysbar ; « Le vieux et le jeune roi », production Deka Film ; « Le fils perdu », production Louis Trenker ; « Regine », « Peer Gynt », « Mains à l'œuvre », « Valse d'adieu », « Moi pour toi et toi pour moi », « Le sergent-major Schwenke », « Amphitryon », « Stradivari », « J'aime toutes les femmes ». Films documentaires : « L'Etat des fournies », « Le roi de la forêt », « A travers l'Allemagne », « La vie sous les glaces », « La vie des papillons », « Vie rustique », « Le trésor d'argent de Lunebourg ».

Amérique. — « Boncles d'or », production Fox Film, avec Shirley Temple ; « La maison sur le fleuve », production Fox Film, avec Janet Gaynor ; « Becky Sharp », production R.K.O. Radio, régie Rouben Mamoulian, avec Miriam Hopkins ; « Strictement confidentiel », production Columbia, régie Frank Capra, avec Myrna Loy et Warner Baxter ; « Les enfants de Via Pal », production Columbia, régie Frank Borzage ; « Furie noire », production Warner Bros, régie Michael Curtiz, avec Paul Muni et Janet Marley.

En outre, les Artistes Associés ont annoncé deux films et des dessins animés de Walt Disney, la Paramount un film dont le titre n'a pas encore été indiqué, la Métro-Golwyn-Mayer deux films choisis parmi les plus réussis de la saison, en première vision pour le monde : « Anna Karenine », avec Greta Garbo et Frederic Marsh ; « China Seas », avec Jean Harlow, Wallace Beery et Clark Gable.

Angleterre. — « Bosambo », production London Film, régie Zoltan Korda, avec Leslie Banks, Paul Robeson (Bosambo), Nina Mae McKinney ; « Clairvoyant », production Gainsborough, régie Maurice Elvey, avec Claude Reins et Fay Wray ; « Les 39 marches », production Gaumont British, régie Alfred Hitchcock, avec Robert Donat et Madeleine Carroll ; « Escape me never », production British and Dominions, régie Paul Czinner, avec Elisabeth Bergner. Film documentaire : « Chantier naval », prod. G. B. Instructional, direction Paul Rothe.

Autriche. — « Episode », production Walter Reisch, avec Paula Wessely ; « Seulement un comédien », production Herus Film, régie Erich Engel, avec Rudolf Forster et Cristl Mardayn ; « Un diable d'homme », production Mondial Film, régie Georg Jacoby, avec Gustav Fröhlich et Lyda Baarova ; « Carmen », prod. Colibri Film, film à couleurs. Films documentaires : « Le Théâtre autrichien », production Selenophon ; « La Fête-Dieu », « Symphonie de village », « L'art baroque autrichien », « L'Autriche illustrée » (id.).

Espagne. — « La Dolorosa », production Madrid-Film, direction G. Grenillon, avec Rosita Diaz.

France. — Le ministre de l'Education nationale a dressé comme suit la liste des films qui seront soumis aux organisateurs du festival international du Cinéma de Venise et parmi lesquels seront choisies les productions qui représenteront le cinéma français à cette importante manifestation : « Grands films », « Crime et châtiment », « Le bonheur », « La dame aux camélias », « Le voyage imprévu », « Ito », « Maria Chapdelaine », « Tovaritch », « Marie-des-Angelottes », « La Mascotte ».

Documentaires ou courts métrages : « Mont Saint-Michel », « Le vieux château », « L'hippocampe », « Le verrier Marinot », quelques films « Trois minutes », « Terre suisse ».

Hollande. — « Le Hollandais volant », production Nederlandsche Filmgemeenschap ; « La Bonne-Espérance », production A. Benno-Actueels-Films ; « Nederland », production Visie Film (documentaire) ; « La vieille ville », production Will Tuschinsky, direction Theo Gusten (docum.).

Indes. — « Amrit Manthan », production Motion Picture Society of India ; « La vie est une comédie » (idem).

Italie. — « Casta Diva », production Alleanza Cinematografica Italiana, avec Martha Eggerth ; « Passeport rouge », production Tirrenia Film, régie Guido Brignone, avec Isa Miranda, Cele Abba, Filippo Scelzo ; « Souliers au soleil », production Industria Cinematografica Italiana, régie Mario Elter, avec Nelly Corradi, Isa Pola, Cesco Baseggio ; « Flèche d'or », régie Corrado d'Errio ; « Je donnerai un million », régie G. L. Bregaglia, avec Edwige Fenech et Gianfranco Giachetti.

Palestine. — Film documentaire : « Travail », production Palestine Pictures Ltd., direction Paul Boroschek.

Pologne. — « Le jour de la grande aventure », production Panta-Film.

Suède. — Trois grands films spécifiés, Film documentaire : « La Venise du Nord », production Europa Film.

Suisse. — « Le masque éternel », production Progress Film, régie Werner Hochbaum.

Tchécoslovaquie. — « Et la vie continue », production Prag-Paris, avec Ita Rina.

Hongrie. — « Petite mère », production Universal Film ; « Réves d'amour », production Attila Film ; « Budapest, la reine du Danube », production Universal Film (documentaire) ; « Hali-li », production Magyar Filmrod (docum.).

En deux mots...

— Le Cinéma Palace de Montreux a été repris par le propriétaire de l'immeuble. La direction en serait confiée à M. Moser.

— Le Studio 10 de Lausanne vient de tenter avec gros succès une expérience. Il a offert au public, de 23 h. 15 à 1 h. 30, un spectacle de tout premier ordre avec les meilleurs artistes du Théâtre de 10 heures de Paris. Le pianiste-fantaisiste-compositeur **Tremolo**, **Ded Rysel**, aux épiques fort drôles, **Jean Rioux** et ses mots croisés, le caricaturiste **Bradley**, **Clair Franco** et ses chansons réalistes, **Marcet Véran** et le fameux **Pierre Dac** nous firent assister à deux heures du meilleur cabaret montmartrois. Un triomphe à renouveler.

— Devant une salle archi-comble, **Lucienne Boyer** vient de réapparaitre au Capitole de Lausanne, pour la plus grande joie de ses admirateurs. Elle était en compagnie du joyeux **Mauricet**, un des meilleurs chansonniers du moment et que nous espérons voir bientôt en Suisse. L'orchestre tzigane **Iza Volpin** accompagnait avec talent Mme Boyer.

— Puisque nous sommes à Lausanne, signalons que le **Lumen** vient de passer entre les mains de l'Office cinématographique, sous la direction de M. Richard Lin. La salle subira de grosses transformations. Elle aura 800 places et sera ouverte à la fin de septembre.

— **Crime et châtiment** et **Maternité** seront deux des plus gros succès de la saison prochaine. Malgré la chaleur, **Maternité** fait des salles comble à Paris.

— On annonce la construction d'un nouveau cinéma à Genève.

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concerner les films : **Compartment de dames seules**, **Le damné**, **L'école de la beauté**, **Feu Toupinel**, **Le Juif Süss**, **Sérénade à trois**.

Se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films, le Département de justice et police a pris les décisions suivantes :

En application des dispositions des art. 14 et 15 nouveaux de l'arrêté du 4 octobre 1927 concernant les cinématographes et les dépôts de films, les films ci-après sont interdits sur tout le territoire vaudois :

Le damné (Hell Bund), production américaine. Tifani 2200 m. Motifs : Succession d'actes criminels exécutés avec un naturel inadmissible, comme si la vie ne comptait pas. Film « du milieu » absolument immoral. L'atmosphère est des moins recommandables.

Le Juif Süss (Jew Süß), production anglaise. British Gaumont. Motifs : Impression morbide, scènes d'un réalisme malsain et d'une brutalité inacceptable. Spectacle pouvant être considéré comme nuisible à la santé publique.

Les personnes qui feraient projeter les films interdits sous leur titre original ou sous un titre différent, s'exposent aux pénalités prévues aux art. 79 et suivants de l'arrêté précité.

L'interdiction d'admission des jeunes gens âgés de moins de 18 ans est étendue à l'égard des films suivants : **Compartment de dames seules** (prod. Paramount), et **Sérénade à trois** (film américain).

Il n'est pas pris de mesures spéciales à l'égard

du film américain intitulé **L'école de la beauté**.

Le film intitulé **Feu Toupinel** ne peut être représenté publiquement sans avoir fait l'objet d'une décision préalable du Département de justice et police.

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département en se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve : **Le mystérieux M. Wong**, **Les hommes en blanc**, **Bolero**, **Le déserteur**.

„La Petite Sauvage“ s'apprivoise sur le Léman

Le producteur Max Glass et le metteur en scène Jean de Limur ont terminé cette semaine, sur le lac Léman, les extérieurs de « La petite sauvage ».

Paulette Dubost, vedette féminine de cette production, y paraît sous les traits d'une jeune pensionnaire ayant quitté, pour une courte escapade, l'institution de jeunes filles où elle fait son éducation. Au cours d'une fête nautique, se déroulant la nuit, elle trouvera, à bord d'une barque illuminée, celui qu'elle croit être le prince Charmant. Cette aventure lui vaudra les remontrances de son tuteur, personnellement en l'occurrence, par le sympathique Pauley. Heureusement, dans ses malheurs, Paulette Dubost conservera l'amitié de son fidèle compagnon à quatre pattes, Jack, un fox-terrier papillon, d'une intelligence extraordinaire, qui trouvera dans l'adoration qu'il porte à sa maîtresse les meilleures inspirations pour lui venir en aide.

III^{ME} FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE A VENISE

VOYAGE DE PROPAGANDE Du 17 au 25 août **8 JOURS A VENISE ET AU LIDO**

Organisé par l'Agence de Voyages **SUISSE-ITALIE S.A., LAUSANNE**
sous le patronage du journal **Schweizer-FILM-Suisse**

Renseignements et inscriptions au journal :
Terreux 27, LAUSANNE

De LAUSANNE
Prix Fr. **188.-**